

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de SAINT JORY

Numéro SIRET : **21310490400015**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE FRONTON**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Communal**

ANNEE 2014

Code INSEE 31490	Commune de SAINT JORY Budget Communal	BP 2014
-----------------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 451
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	997,55	0,00
2	Produit des impositions directes/population	304,76	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	961,26	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	448,02	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	120,17	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	42,31%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	118,25%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	46,61%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2013.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 583 276,00	5 298 476,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

**TOTAL DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (4)****5 583 276,00****5 583 276,00****INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 340 768,08	1 480 219,48

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	992 094,92	1 811 987,52
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

**TOTAL DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (4)****3 332 863,00****3 332 863,00****TOTAL**

TOTAL DU BUDGET (4)	8 916 139,00	8 916 139,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 919 280,00	0,00	1 860 135,00	1 860 135,00	1 860 135,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 181 833,00	0,00	2 300 665,00	2 300 665,00	2 300 665,00
014	Atténuations de produits		0,00	139 243,00	139 243,00	139 243,00
65	Autres charges de gestion courante	943 828,00	0,00	972 106,00	972 106,00	972 106,00
Total des dépenses de gestion courante		5 044 941,00	0,00	5 272 149,00	5 272 149,00	5 272 149,00
66	Charges financières	130 885,00	0,00	195 470,00	195 470,00	195 470,00
67	Charges exceptionnelles	12 750,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 188 576,00	0,00	5 479 619,00	5 479 619,00	5 479 619,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	65 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	114 250,00		103 657,00	103 657,00	103 657,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		179 250,00		103 657,00	103 657,00	103 657,00
TOTAL		5 367 826,00	0,00	5 583 276,00	5 583 276,00	5 583 276,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 583 276,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	34 999,53	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	310 540,00	0,00	279 100,00	279 100,00	279 100,00
73	Impôts et taxes	3 546 728,00	0,00	3 718 553,00	3 718 553,00	3 718 553,00
74	Dotations, subventions et participations	1 035 194,00	0,00	1 013 175,00	1 013 175,00	1 013 175,00
75	Autres produits de gestion courante	128 460,00	0,00	164 000,00	164 000,00	164 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 055 921,53	0,00	5 224 828,00	5 224 828,00	5 224 828,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 503,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			8 995,00	8 995,00	8 995,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 061 424,53	0,00	5 239 823,00	5 239 823,00	5 239 823,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	11 741,00		58 653,00	58 653,00	58 653,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 741,00		58 653,00	58 653,00	58 653,00
TOTAL		5 073 165,53	0,00	5 298 476,00	5 298 476,00	5 298 476,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	284 800,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 583 276,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	45 004,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	6 865 570,00	876 595,59	1 523 572,08	1 523 572,08	2 400 167,67
	Total des dépenses d'équipement	6 865 570,00	876 595,59	1 523 572,08	1 523 572,08	2 400 167,67
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	319 478,00	0,00	758 543,00	758 543,00	758 543,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	115 500,00	115 499,33	0,00	0,00	115 499,33
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	434 978,00	115 499,33	758 543,00	758 543,00	874 042,33
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 300 548,00	992 094,92	2 282 115,08	2 282 115,08	3 274 210,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	11 741,00		58 653,00	58 653,00	58 653,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 741,00		58 653,00	58 653,00	58 653,00
	TOTAL	7 312 289,00	992 094,92	2 340 768,08	2 340 768,08	3 332 863,00
					+	
					D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
					=	
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 332 863,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 383 313,00	320 987,52	200 245,00	200 245,00	521 232,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 632 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 015 313,00	320 987,52	200 245,00	200 245,00	521 232,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	146 709,43	0,00	663 118,48	663 118,48	663 118,48
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	246 695,00	0,00	513 199,00	513 199,00	513 199,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	600 000,00	1 491 000,00	0,00	0,00	1 491 000,00
	Total des recettes financières	993 404,43	1 491 000,00	1 176 317,48	1 176 317,48	2 667 317,48
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 008 717,43	1 811 987,52	1 376 562,48	1 376 562,48	3 188 550,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	65 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	114 250,00		103 657,00	103 657,00	103 657,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	179 250,00		103 657,00	103 657,00	103 657,00
	TOTAL	6 187 967,43	1 811 987,52	1 480 219,48	1 480 219,48	3 292 207,00
					+	
					R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	40 656,00
					=	
					TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 332 863,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)

45 004,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 860 135,00		1 860 135,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 300 665,00		2 300 665,00
014	Atténuations de produits	139 243,00		139 243,00
65	Autres charges de gestion courante	972 106,00		972 106,00
66	Charges financières	195 470,00	0,00	195 470,00
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	103 657,00	103 657,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		5 479 619,00	103 657,00	5 583 276,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 583 276,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 653,00	16 653,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	758 543,00	0,00	758 543,00
18	Compte de liaison : affectation Total des opérations d'équipement	(8) 0,00 2 400 167,67		0,00 2 400 167,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	42 000,00	42 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	115 499,33	0,00	115 499,33
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 274 210,00	58 653,00	3 332 863,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 332 863,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	279 100,00		279 100,00
72	<i>Travaux en régie</i>		42 000,00	42 000,00
73	Impôts et taxes	3 718 553,00		3 718 553,00
74	Dotations, subventions et participations	1 013 175,00		1 013 175,00
75	Autres produits de gestion courante	164 000,00	0,00	164 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	16 653,00	22 653,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	8 995,00	0,00	8 995,00
Recettes de fonctionnement - Total		5 239 823,00	58 653,00	5 298 476,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				284 800,00
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				5 583 276,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	663 118,48	0,00	663 118,48
13	Subventions d'investissement	521 232,52	0,00	521 232,52
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		101 559,00	101 559,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		2 098,00	2 098,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 491 000,00		1 491 000,00
Recettes d'investissement - Total		2 675 351,00	103 657,00	2 779 008,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	40 656,00
+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	513 199,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 332 863,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 919 280,00	1 860 135,00	1 860 135,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)		560 000,00	560 000,00
60611	Eau et assainissement	22 000,00	25 000,00	25 000,00
60612	Énergie - Électricité	240 000,00	260 000,00	260 000,00
60621	Combustibles	23 000,00	23 000,00	23 000,00
60622	Carburants	11 500,00	11 500,00	11 500,00
60623	Alimentation	170 000,00	188 400,00	188 400,00
60631	Fournitures d'entretien	23 000,00	26 000,00	26 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 000,00	9 000,00	9 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	8 500,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	120 000,00	100 000,00	100 000,00
611	Contrats de prestations de services	635 280,00	60 000,00	60 000,00
6135	Locations mobilières	25 850,00	23 800,00	23 800,00
61521	Terrains	23 000,00	10 000,00	10 000,00
61522	Bâtiments	180 000,00	170 000,00	170 000,00
61523	Voies et réseaux	30 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	20 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	17 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	30 000,00	45 000,00	45 000,00
616	Primes d'assurances	37 000,00	56 000,00	56 000,00
617	Etudes et recherches	18 000,00	15 000,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 700,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	33 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	12 000,00	13 000,00	13 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	47 000,00	57 000,00	57 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	11 000,00	7 500,00	7 500,00
6241	Transports de biens	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	5 750,00	4 000,00	4 000,00
6248	Divers	3 500,00	2 300,00	2 300,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	1 200,00	700,00	700,00
6257	Réceptions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	16 500,00	17 000,00	17 000,00
6262	Frais de télécommunications	27 000,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés		200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 500,00	1 600,00	1 600,00
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	1 635,00	1 635,00
63512	Taxes foncières	30 000,00	21 000,00	21 000,00
63513	Autres impôts locaux		1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 181 833,00	2 300 665,00	2 300 665,00
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	4 600,00	4 600,00
6331	Versement de transport		26 668,00	26 668,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 129,00	6 466,00	6 466,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	24 474,00	25 942,00	25 942,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	3 734,00	3 982,00	3 982,00
64111	Rémunération principale	1 186 461,00	1 208 000,00	1 208 000,00
64118	Autres indemnités	177 000,00	191 062,00	191 062,00
64131	Rémunérations	98 810,00	106 200,00	106 200,00

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64138	Autres indemnités	7 050,00	7 460,00	7 460,00
64162	Emplois d'avenir		18 000,00	18 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	245 170,00	233 285,00	233 285,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	343 985,00	376 740,00	376 740,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 160,00	10 160,00	10 160,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	62 000,00	65 000,00	65 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	460,00	100,00	100,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	100,00	100,00	100,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	12 800,00	12 700,00	12 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	4 200,00	4 200,00
014	Atténuations de produits		139 243,00	139 243,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU		129 243,00	129 243,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales		10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	943 828,00	972 106,00	972 106,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	800,00	1 000,00	1 000,00
6531	Indemnités	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de mandat	100,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	245 000,00	241 000,00	241 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	60 000,00	51 000,00	51 000,00
657351	GFP de rattachement	246 353,00	246 353,00	246 353,00
657361	Caisse des Ecoles	58 420,00	60 121,00	60 121,00
657362	CCAS	157 155,00	180 132,00	180 132,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	64 500,00	84 500,00	84 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 044 941,00	5 272 149,00	5 272 149,00
66	Charges financières (b)	130 885,00	195 470,00	195 470,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	135 000,00	180 000,00	180 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-4 115,00	15 470,00	15 470,00
67	Charges exceptionnelles (c)	12 750,00	12 000,00	12 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 750,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 188 576,00	5 479 619,00	5 479 619,00
023	Virement à la section d'investissement	65 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	114 250,00	103 657,00	103 657,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	114 250,00	101 559,00	101 559,00
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à répartir		2 098,00	2 098,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		179 250,00	103 657,00	103 657,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		179 250,00	103 657,00	103 657,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 367 826,00	5 583 276,00	5 583 276,00

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

+	
RESTES A REALISER 2013 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 583 276,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	62 767,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	47 297,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	15 470,00

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	34 999,53	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	34 999,53	50 000,00	50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	310 540,00	279 100,00	279 100,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 100,00	1 100,00	1 100,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 600,00	1 500,00	1 500,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	110 000,00	99 300,00	99 300,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	160 000,00	140 000,00	140 000,00
70688	Autres prestations de services	140,00	100,00	100,00
70873	par les C.C.A.S	4 000,00	9 000,00	9 000,00
70878	par d'autres redevables	32 200,00	26 600,00	26 600,00
73	Impôts et taxes	3 546 728,00	3 718 553,00	3 718 553,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 502 461,00	1 661 223,00	1 661 223,00
7321	Attribution de compensation	1 854 217,00	1 836 130,00	1 836 130,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	78 270,00	110 000,00	110 000,00
7336	Droits de place	11 780,00	11 200,00	11 200,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7388	Autres taxes diverses		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 035 194,00	1 013 175,00	1 013 175,00
7411	Dotation forfaitaire	545 266,00	536 016,00	536 016,00
74121	Dotation de solidarité rurale	60 564,00	66 652,00	66 652,00
74127	Dotation nationale de péréquation	67 092,00	52 376,00	52 376,00
746	Dotation générale de décentralisation	450,00	0,00	0,00
74718	Autres	110,00	9 110,00	9 110,00
7478	Autres organismes	265 000,00	260 000,00	260 000,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...		0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	2 402,00	1 890,00	1 890,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	40 867,00	37 874,00	37 874,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	40 295,00	44 757,00	44 757,00
7484	Dotation de recensement	10 830,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	2 318,00	4 500,00	4 500,00
75	Autres produits de gestion courante	128 460,00	164 000,00	164 000,00
752	Revenus des immeubles	128 460,00	164 000,00	164 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		5 055 921,53	5 224 828,00	5 224 828,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 503,00	6 000,00	6 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 503,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)		8 995,00	8 995,00
7815	Reprises sur prov. pour risques et charges		8 995,00	8 995,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 061 424,53	5 239 823,00	5 239 823,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	11 741,00	58 653,00	58 653,00
722	Immobilisations corporelles		42 000,00	42 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte	11 741,00	16 653,00	16 653,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 741,00	58 653,00	58 653,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 073 165,53	5 298 476,00	5 298 476,00

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES**

+

RESTES A REALISER 2013 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)

284 800,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 583 276,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations		0,00	0,00
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 160 (5)	21 068,47	12 000,00	12 000,00
	Opération d'équipement n° 170 (5)	601 800,73	17 754,00	17 754,00
	Opération d'équipement n° 280 (5)	24 212,30	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 287 (5)	18 400,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 290 (5)	712 879,25	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 301 (5)	2 800,00	99 970,00	99 970,00
	Opération d'équipement n° 308 (5)		1 399,00	1 399,00
	Opération d'équipement n° 310 (5)	17 397,34	9 100,00	9 100,00
	Opération d'équipement n° 320 (5)	10 000,00	5 200,00	5 200,00
	Opération d'équipement n° 321 (5)	5 750,00	10 501,00	10 501,00
	Opération d'équipement n° 332 (5)	79 320,29	24 000,00	24 000,00
	Opération d'équipement n° 333 (5)	8 110,00	535,00	535,00
	Opération d'équipement n° 349 (5)	48 689,72	44 400,00	44 400,00
	Opération d'équipement n° 350 (5)	4 020,00	1 496,00	1 496,00
	Opération d'équipement n° 356 (5)	46 400,00	50 520,00	50 520,00
	Opération d'équipement n° 363 (5)	49 404,49	4 400,00	4 400,00
	Opération d'équipement n° 367 (5)	5 700,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 375 (5)	336 426,00	485 039,00	485 039,00
	Opération d'équipement n° 376 (5)	49 326,43	-36 628,92	-36 628,92
	Opération d'équipement n° 391 (5)	8 600,00	476,00	476,00
	Opération d'équipement n° 406 (5)	800 000,00	95 000,00	95 000,00
	Opération d'équipement n° 410 (5)	34 949,28	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 411 (5)	3 299 207,24	25 130,00	25 130,00
	Opération d'équipement n° 412 (5)	380,00	228,00	228,00
	Opération d'équipement n° 423 (5)	408 828,46	101 153,00	101 153,00
	Opération d'équipement n° 424 (5)	2 900,00	2 500,00	2 500,00
	Opération d'équipement n° 425 (5)		8 000,00	8 000,00
	Opération d'équipement n° 426 (5)	269 000,00	233 000,00	233 000,00
	Opération d'équipement n° 427 (5)		13 400,00	13 400,00
	Opération d'équipement n° 428 (5)		225 000,00	225 000,00
	Opération d'équipement n° 429 (5)		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 865 570,00	1 523 572,08	1 523 572,08
16	Emprunts et dettes assimilées	319 478,00	758 543,00	758 543,00
1641	Emprunts en euros	270 000,00	712 343,00	712 343,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 900,00	0,00	0,00
16873	Départements	36 947,00	37 000,00	37 000,00
168758	Autres groupements	431,00	0,00	0,00
16878	Autres organismes et particuliers	9 200,00	9 200,00	9 200,00
27	Autres immobilisations financières	115 500,00	0,00	0,00
276351	GFP de rattachement	115 500,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		434 978,00	758 543,00	758 543,00

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	7 300 548,00	2 282 115,08	2 282 115,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	11 741,00	58 653,00	58 653,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	11 741,00	16 653,00	16 653,00
13913	Départements	11 614,00	15 339,00	15 339,00
13918	Autres	127,00	0,00	0,00
13936	Participations pour voirie et réseaux		1 314,00	1 314,00
	Charges transférées (9)		42 000,00	42 000,00
21311	Hôtel de ville		25 000,00	25 000,00
21318	Autres bâtiments publics		17 000,00	17 000,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	11 741,00	58 653,00	58 653,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	7 312 289,00	2 340 768,08	2 340 768,08
			+	
			RESTES A REALISER 2013 (11)	992 094,92
			+	
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
			=	
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 332 863,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 383 313,00	200 245,00	200 245,00
1313	Départements	13 439,00	30 700,00	30 700,00
1321	Etat et établissements nationaux	279 000,00	46 555,00	46 555,00
1323	Départements	898 863,00	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	19 949,00	2 990,00	2 990,00
1328	Autres	120 000,00	120 000,00	120 000,00
1338	Autres	52 062,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 632 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 632 000,00	0,00	0,00
16878	Autres organismes et particuliers		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 015 313,00	200 245,00	200 245,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	393 404,43	1 176 317,48	1 176 317,48
10222	F.C.T.V.A.	127 611,43	653 456,48	653 456,48
10223	T.L.E.	19 098,00	9 662,00	9 662,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	246 695,00	513 199,00	513 199,00
024	Produits de cessions	600 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		993 404,43	1 176 317,48	1 176 317,48
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 008 717,43	1 376 562,48	1 376 562,48
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	65 000,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)/(7)/(8)</i>	114 250,00	103 657,00	103 657,00
2802	<i>Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre</i>	3 141,00	0,00	0,00
28041511	<i>GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études</i>	5 458,00	5 458,00	5 458,00
28041581	<i>Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études</i>	1 343,00	1 343,00	1 343,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	7 124,00	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>		359,00	359,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	306,00	306,00	306,00
28158	<i>Autres installations, matériel et outillage techniques</i>	15 092,00	15 214,00	15 214,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	10 824,00	11 574,00	11 574,00
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	10 383,00	9 453,00	9 453,00
28184	<i>Mobilier</i>	14 554,00	12 535,00	12 535,00
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	46 025,00	45 317,00	45 317,00
4818	<i>Charges à étaler</i>		2 098,00	2 098,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		179 250,00	103 657,00	103 657,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		179 250,00	103 657,00	103 657,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		6 187 967,43	1 480 219,48	1 480 219,48

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

+

RESTES A REALISER 2013 (10)	1 811 987,52
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	40 656,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 332 863,00
---	---------------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160

LIBELLE : AMENAGEMENT MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	67 332,71	a 8 970,00	12 000,00	b 12 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	39 043,29	0,00	12 000,00	12 000,00	
21311	Hôtel de ville	10 677,81	0,00	12 000,00	12 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 706,88	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	16 309,80	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 348,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	28 289,42	8 970,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	28 289,42	8 970,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 970,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 170

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 429 236,55	a	80 237,29	17 754,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	25 391,70		12 750,56	12 250,00	
21312	Bâtiments scolaires	4 740,75		12 750,56	8 950,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	20 650,95		0,00	3 300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 403 844,85		67 486,73	5 504,00	
2313	Constructions	1 395 394,15		67 486,73	5 504,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	8 450,70		0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-97 991,29
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 280

LIBELLE : Informatique Mairie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	148 358,25	a 300,00	30 000,00	b 30 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	44 673,78	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	44 673,78	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	103 684,47	300,00	30 000,00	30 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	103 086,47	300,00	30 000,00	30 000,00	
2184	Mobilier	598,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
1313	Départements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 300,00
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° 287**

LIBELLE : Gendarmerie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 618 872,46	a	1 375,40	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	12 265,77	1 375,40	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	3 803,28	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	2 305,48	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	6 157,01	1 375,40	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 606 606,69	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 606 606,69	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00
16873	Départements		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 375,40
--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 290

LIBELLE : Eglise

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 191 215,31	a	1 646,11	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	23 311,24	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	23 311,24	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 167 904,07	1 646,11	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 167 210,39	1 646,11	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	693,68	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
1323	Départements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 646,11
--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 301

LIBELLE : Matériels services techniques

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	210 499,66	a	0,00	99 970,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	210 499,66	0,00	99 970,00	99 970,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 917,38	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	173 674,12	0,00	40 220,00	40 220,00	
2182	Matériel de transport	25 432,86	0,00	58 800,00	58 800,00	
2184	Mobilier	1 578,72	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 896,58	0,00	950,00	950,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d	15 400,00
13 Subventions d'investissement		0,00		15 400,00
1313 Départements		0,00		15 400,00
1323 Départements		0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-84 570,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 308
LIBELLE : Maison de la petite enfance

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	685 359,73	a	0,00	1 399,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	54 048,98	0,00	1 399,00	1 399,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	172,22	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 078,41	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	15 869,26	0,00	963,00	963,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	35 929,09	0,00	436,00	436,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	631 310,75	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	631 310,75	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 399,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 310

LIBELLE : Maison des Associations

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	143 778,28	a 0,00	9 100,00	b 9 100,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	15 190,55	0,00	9 100,00	9 100,00	
21318	Autres bâtiments publics	8 090,94	0,00	9 100,00	9 100,00	
2184	Mobilier	4 327,28	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 772,33	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	128 587,73	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	128 587,73	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1313	Départements		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 100,00
--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 320

LIBELLE : Centre Socio Culturel

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	292 669,15	a 0,00	5 200,00	b 5 200,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 573,97	0,00	5 200,00	5 200,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00	
2184	Mobilier	6 420,73	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 153,24	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	285 095,18	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	285 095,18	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1313	Départements		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 200,00
--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 321

LIBELLE : Mobiliers services municipaux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	27 501,13	a 0,00	10 501,00	b 10 501,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	27 501,13	0,00	10 501,00	10 501,00	
2184	Mobilier	27 051,13	0,00	10 501,00	10 501,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	450,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 501,00
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 332

LIBELLE : Ecole Maternelle

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	217 884,59	a 7 853,24	24 000,00	b 24 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	52 165,12	7 853,24	24 000,00	24 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	42 523,54	7 853,24	24 000,00	24 000,00	
2184	Mobilier	1 616,99	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 024,59	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	165 719,47	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	165 719,47	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
1323	Départements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 853,24
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 333

LIBELLE : Gymnase

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	21 226,35	a 0,00	535,00	b 535,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	19 515,32	0,00	535,00	535,00	
2184	Mobilier	1 676,07	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	17 839,25	0,00	535,00	535,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 711,03	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 711,03	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
1313	Départements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-535,00
--	---------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 349

LIBELLE : Foyer rural

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	62 806,48	a 21 489,72	44 400,00	b 44 400,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	30 524,67	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	1 949,48	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 776,06	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	11 391,54	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	15 407,59	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	32 281,81	21 489,72	44 400,00	44 400,00	
2313	Constructions	32 281,81	21 489,72	44 400,00	44 400,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 889,72
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° 350**

LIBELLE : Matériel restauration maternelle

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	54 371,26	a 0,00	1 496,00	b 1 496,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	54 371,26	0,00	1 496,00	1 496,00	
2184	Mobilier	17 492,77	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	36 878,49	0,00	1 496,00	1 496,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 496,00
--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° 356**

LIBELLE : Matériel restauration élémentai

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	96 456,87	a 0,00	50 520,00	b 50 520,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	96 456,87	0,00	50 520,00	50 520,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	96 456,87	0,00	50 520,00	50 520,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d	15 300,00
13	Subventions d'investissement	0,00		15 300,00
1313	Départements	0,00		15 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 220,00
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 363

LIBELLE : Stade

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	160 637,84	a 0,00	4 400,00	b 4 400,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	98 127,12	0,00	4 400,00	4 400,00	
21318	Autres bâtiments publics	75 362,45	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	7 750,11	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 180,87	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	10 833,69	0,00	4 400,00	4 400,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	62 510,72	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	62 510,72	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00		0,00
1313 Départements		0,00		0,00
1323 Départements		0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 400,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° 367**

LIBELLE : Equipements festivités

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	38 927,10	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	38 927,10	0,00	10 000,00	10 000,00	
2184	Mobilier	998,66	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	37 928,44	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 375

LIBELLE : Urbanisation Centre Ville

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	76 968,36	a 713,51	485 039,00	b 485 039,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	76 968,36	713,51	485 039,00	485 039,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	76 968,36	713,51	485 039,00	485 039,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	485 752,51
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 376

LIBELLE : Seconde Ecole Maternelle

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	3 350 750,14	a	48 431,82	-36 628,92	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	249 676,25	0,00	5 400,00	5 400,00	
2111	Terrains nus	162 417,18	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	894,61	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 862,95	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	17 383,59	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	60 117,92	0,00	5 400,00	5 400,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 101 073,89	48 431,82	-42 028,92	-42 028,92	
2313	Constructions	3 101 073,89	48 431,82	-42 028,92	-42 028,92	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1313	Départements		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
13251	GFP de rattachement		0,00		0,00
13258	Autres groupements		0,00		0,00
1328	Autres		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00
16873	Départements		0,00		0,00
16878	Autres organismes et particuliers		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 802,90
---	-------------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 391
LIBELLE : TERRAIN DE FOOT LIBRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	80 766,81	a 962,23	476,00	b 476,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	14 642,76	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	5 441,80	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 022,05	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 178,91	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	66 124,05	962,23	476,00	476,00	
2313	Constructions	44 995,89	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	21 128,16	962,23	476,00	476,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
1323	Départements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 438,23
--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 406
LIBELLE : RESERVES FONCIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 288 566,64	a	0,00	95 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 288 566,64	0,00	95 000,00	95 000,00	
2111	Terrains nus	183 435,52	0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	773 049,93	0,00	95 000,00	95 000,00	
2138	Autres constructions	332 081,19	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-95 000,00
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 410

LIBELLE : Cimetière de l'Hers

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	36 959,28	a 2 990,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	
21316	Équipements du cimetière	11 000,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	9 000,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	16 959,28	2 990,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	16 959,28	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	2 990,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 990,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 990,00
13251	GFP de rattachement	0,00	2 990,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 411

LIBELLE : Gymnase du Collège

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	2 701 819,07	a 682 116,48	25 130,00	b 25 130,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 502,20	10 703,00	10 703,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 341,17	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	7 088,00	7 088,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 161,03	3 615,00	3 615,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 701 819,07	676 614,28	14 427,00	14 427,00	
2313	Constructions	2 603 758,12	607 627,21	13 757,00	13 757,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 978,95	68 987,07	670,00	670,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	95 082,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-707 246,48
--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 412

LIBELLE : Restauration Ecole du Canal

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	8 380,04	a 214,08	228,00	b 228,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 380,04	214,08	228,00	228,00	
2184	Mobilier	8 380,04	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	214,08	228,00	228,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-442,08
--	---------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 423

LIBELLE : Esplanade Foyer Rural

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	413 510,06	a 4 132,68	101 153,00	b 101 153,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 153,00	1 153,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 153,00	1 153,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	413 510,06	4 132,68	100 000,00	100 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	413 510,06	4 132,68	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-105 285,68
--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 424

LIBELLE : Matériel Police Municipale

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	3 759,40	a 0,00	2 500,00	b 2 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 759,40	0,00	2 500,00	2 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 759,40	0,00	2 500,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 425

LIBELLE : Photocopieurs

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	8 296,65	a 0,00	8 000,00	b 8 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 296,65	0,00	8 000,00	8 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 296,65	0,00	8 000,00	8 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 000,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° 426**

LIBELLE : CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 684,78	a 15 163,03	233 000,00	b 233 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 684,78	15 163,03	233 000,00	233 000,00	
2313	Constructions	1 684,78	15 163,03	233 000,00	233 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d	166 555,00
13	Subventions d'investissement	0,00		166 555,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00		46 555,00
1328	Autres	0,00		120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-81 608,03
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 427
LIBELLE : AIRES DE JEUX QUARTIERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	13 400,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 400,00	13 400,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 400,00	13 400,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 400,00
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 428

LIBELLE : SALLE DES FETES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	225 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	205 000,00	205 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	205 000,00	205 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-225 000,00
--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 429
LIBELLE : SIGNALTIQUE COMMUNE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A1****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagé et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	1 298 614,00	2 500,00	57 369,08	0,00	38 971,00	233 000,00	1 399,00	0,00	650 262,00	0,00	2 282 115,08
Equipements municipaux (2)		540 071,00	2 500,00	57 369,08	0,00	38 971,00	233 000,00	1 399,00	0,00	650 262,00	0,00	1 523 572,08
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	1 357 267,00	2 500,00	57 369,08	0,00	38 971,00	233 000,00	1 399,00	0,00	650 262,00	0,00	2 340 768,08
RAR N-1 et reports	0,00	135 544,70	0,00	137 036,43	16 425,86	614 091,64	15 163,03	0,00	0,00	73 833,26	0,00	992 094,92
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	1 492 811,70	2 500,00	194 405,51	16 425,86	653 062,64	248 163,03	1 399,00	0,00	724 095,26	0,00	3 332 863,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 166 655,48	131 709,00	0,00	15 300,00	0,00	0,00	166 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 480 219,48
RAR N-1 et reports	40 656,00	1 527 786,52	8 960,00	75 241,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 852 643,52
Total cumulé recettes d'investissement	1 207 311,48	1 659 495,52	8 960,00	90 541,00	0,00	200 000,00	166 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 332 863,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	3 354 802,00	166 879,00	999 821,00	29 321,00	573 424,00	180 132,00	247 271,00	0,00	25 000,00	6 626,00	5 583 276,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	3 354 802,00	166 879,00	999 821,00	29 321,00	573 424,00	180 132,00	247 271,00	0,00	25 000,00	6 626,00	5 583 276,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	4 829 216,00	110,00	140 000,00	1 600,00	26 600,00	9 000,00	279 250,00	0,00	1 500,00	11 200,00	5 298 476,00
RAR N-1 et reports	284 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 800,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	284 800,00	4 829 216,00	110,00	140 000,00	1 600,00	26 600,00	9 000,00	279 250,00	0,00	1 500,00	11 200,00	5 583 276,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	1 492 811,70	2 500,00	194 405,51	16 425,86	653 062,64	248 163,03	1 399,00	0,00	724 095,26	0,00	3 332 863,00
Dépenses réelles		0,00	1 434 158,70	2 500,00	194 405,51	16 425,86	653 062,64	248 163,03	1 399,00	0,00	724 095,26	0,00	3 274 210,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00	758 543,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	758 543,00
1641 Emprunts en euros		0,00	712 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	712 343,00
16873 Départements		0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
16878 Autres organismes et particuliers		0,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00
27 Autres immobilisations financières		0,00	115 499,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 499,33
276351 GFP de rattachement		0,00	115 499,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 499,33
Opérations d'équipement		0,00	560 116,37	2 500,00	194 405,51	16 425,86	653 062,64	248 163,03	1 399,00	0,00	724 095,26	0,00	2 400 167,67
160 AMENAGEMENT MAIRIE		0,00	20 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 970,00
170 GROUPE SCOLAIRE		0,00	0,00	0,00	97 991,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 991,29
280 Informatique Mairie		0,00	30 000,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00
287 Gendarmerie		0,00	1 375,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 375,40
290 Eglise		0,00	1 646,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 646,11
301 Matériels services techniques		0,00	99 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 970,00
308 Maison de la petite enfance		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 399,00	0,00	0,00	1 399,00
310 Maison des Associations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00
320 Centre Socio Culturel		0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
321 Mobiliers services municipaux		0,00	10 501,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 501,00
332 Ecole Maternelle		0,00	0,00	0,00	31 853,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 853,24
333 Gymnase		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	535,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	535,00
349 Foyer rural		0,00	49 463,86	0,00	0,00	16 425,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 889,72
350 Matériel restauration maternelle		0,00	0,00	0,00	1 496,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 496,00
356 Matériel restauration élémentai		0,00	0,00	0,00	50 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 520,00
363 Stade		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00
367 Equipements festivités		0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
375 Urbanisation Centre Ville		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 752,51	0,00
376 Seconde Ecole Maternelle		0,00	0,00	0,00	11 802,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 802,90
391 TERRAIN DE FOOT LIBRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 438,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 438,23
406 RESERVES FONCIERES		0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
410 Cimetière de l'Hers		0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
411 Gymnase du Collège		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	637 589,41	0,00	0,00	0,00	69 657,07	0,00	707 246,48
412 Restauration Ecole du Canal		0,00	0,00	0,00	442,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	442,08

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	423 Esplanade Foyer Rural	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 285,68	0,00	105 285,68
	424 Matériel Police Municipale	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
	425 Photocopieurs	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
	426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 163,03	0,00	0,00	0,00	0,00	248 163,03
	427 AIRES DE JEUX QUARTIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 400,00	0,00	13 400,00
	428 SALLE DES FETES	0,00	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
	429 SIGNALTIQUE COMMUNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>58 653,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>58 653,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>58 653,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>58 653,00</i>
13913	Départements	0,00	15 339,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 339,00
13936	Participations pour voirie et réseaux	0,00	1 314,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 314,00
21311	Hôtel de ville	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	1 207 311,48	1 659 495,52	8 960,00	90 541,00	0,00	200 000,00	166 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 332 863,00
	Recettes réelles	1 207 311,48	1 555 838,52	8 960,00	90 541,00	0,00	200 000,00	166 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 229 206,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 656,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 656,00
024	Produits de cessions	0,00	1 491 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 491 000,00
024	Produits de cessions	0,00	1 491 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 491 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 166 655,48	9 662,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 176 317,48
10222	F.C.T.V.A.	653 456,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	653 456,48
10223	T.L.E.	0,00	9 662,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 662,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	513 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 199,00
13	Subventions d'investissement	0,00	36 786,52	8 960,00	75 241,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 987,52
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	75 241,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 241,00
1323	Départements	0,00	36 786,52	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 786,52
1338	Autres	0,00	0,00	8 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 960,00
	Opérations d'équipement	0,00	18 390,00	0,00	15 300,00	0,00	0,00	166 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 245,00
	301 Matériels services techniques	0,00	15 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 400,00
	356 Matériel restauration élémentai	0,00	0,00	0,00	15 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,00
	410 Cimetière de l'Hers	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
	426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 555,00

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A1****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Recettes d'ordre		0,00	103 657,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 657,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	103 657,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 657,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	5 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 458,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 343,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	359,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	15 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 214,00
28182	Matériel de transport	0,00	11 574,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 574,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	9 453,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 453,00
28184	Mobilier	0,00	12 535,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 535,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	45 317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 317,00
4818	Charges à étaler	0,00	2 098,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 098,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	3 354 802,00	166 879,00	999 821,00	29 321,00	573 424,00	180 132,00	247 271,00	0,00	25 000,00	6 626,00	5 583 276,00
Dépenses réelles		0,00	3 251 145,00	166 879,00	999 821,00	29 321,00	573 424,00	180 132,00	247 271,00	0,00	25 000,00	6 626,00	5 479 619,00
011	Charges à caractère général	0,00	925 035,00	5 390,00	262 750,00	3 750,00	560 000,00	0,00	78 210,00	0,00	25 000,00	0,00	1 860 135,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
60621	Combustibles	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
60622	Carburants	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	188 000,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	188 400,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	4 000,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	3 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	5 500,00	2 700,00	200,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	16 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	3 750,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	90 350,00	500,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	8 600,00	0,00	15 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 800,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
61522	Bâtiments	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
61523	Voies et réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	13 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6156	Maintenance	0,00	36 190,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	310,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 260,00	190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	7 800,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6226	Honoraires	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6228	Divers	0,00	200,00	0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	47 600,00	0,00	5 300,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6237	Publications	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
6241	Transports de biens	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	750,00	0,00	3 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6248	Divers	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6256	Missions	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6257	Réceptions	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 635,00
63512	Taxes foncières	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 298 544,00	161 489,00	625 950,00	25 571,00	13 424,00	0,00	169 061,00	0,00	0,00	6 626,00	2 300 665,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00
6331	Versement de transport	0,00	14 888,00	1 722,00	7 428,00	343,00	160,00	0,00	2 033,00	0,00	0,00	94,00	26 668,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	3 518,00	431,00	1 857,00	86,00	40,00	0,00	510,00	0,00	0,00	24,00	6 466,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	14 162,00	1 722,00	7 424,00	344,00	160,00	0,00	2 036,00	0,00	0,00	94,00	25 942,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	2 236,00	259,00	1 089,00	53,00	24,00	0,00	307,00	0,00	0,00	14,00	3 982,00
64111	Rémunération principale	0,00	654 000,00	88 000,00	355 000,00	16 200,00	8 200,00	0,00	84 500,00	0,00	0,00	2 100,00	1 208 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	101 250,00	26 900,00	48 112,00	1 835,00	940,00	0,00	11 815,00	0,00	0,00	210,00	191 062,00
64131	Rémunérations	0,00	61 000,00	0,00	25 500,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	2 200,00	106 200,00
64138	Autres indemnités	0,00	3 460,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00	0,00	0,00	150,00	7 460,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	126 480,00	14 415,00	65 680,00	4 290,00	1 350,00	0,00	19 670,00	0,00	0,00	1 400,00	233 285,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	206 450,00	28 040,00	110 360,00	2 420,00	2 550,00	0,00	26 740,00	0,00	0,00	180,00	376 740,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	6 500,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	160,00	10 160,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	0,00	12 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	139 243,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 243,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	0,00	129 243,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 243,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et commun	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	680 853,00	0,00	111 121,00	0,00	0,00	180 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00	972 106,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6531	Indemnités	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6535	Formation	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	0,00	241 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
657351	GFP de rattachement	0,00	246 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 353,00
657361	Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	60 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 121,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 132,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	84 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 500,00
66	Charges financières	0,00	195 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 470,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	15 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 470,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
67111	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	Dépenses d'ordre		0,00	103 657,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 657,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	103 657,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 657,00
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	0,00	101 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 559,00
6812	<i>Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à répartir</i>	0,00	2 098,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 098,00
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	284 800,00	4 829 216,00	110,00	140 000,00	1 600,00	26 600,00	9 000,00	279 250,00	0,00	1 500,00	11 200,00	5 583 276,00
	Recettes réelles	284 800,00	4 770 563,00	110,00	140 000,00	1 600,00	26 600,00	9 000,00	279 250,00	0,00	1 500,00	11 200,00	5 524 623,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	284 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 800,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	284 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 800,00
013	Atténuations de charges	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	81 150,00	0,00	140 000,00	1 600,00	26 600,00	9 000,00	19 250,00	0,00	1 500,00	0,00	279 100,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	80 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 250,00	0,00	0,00	0,00	99 300,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
70873	par les C.C.A.S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 600,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 707 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00	3 718 553,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	1 661 223,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 661 223,00
7321	Attribution de compensation	0,00	1 836 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 836 130,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00	11 200,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	753 065,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00	0,00	1 013 175,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	536 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	536 016,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	66 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 652,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	52 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 376,00
74718	Autres	0,00	9 000,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 110,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A1****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	1 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 890,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	0,00	37 874,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 874,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	0,00	44 757,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 757,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	164 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	164 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	8 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 995,00
7815	Reprises sur prov. pour risques et charges	0,00	8 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 995,00
	Recettes d'ordre	0,00	58 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 653,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	58 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 653,00
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
777	<i>Quote-part des subventions d'investissement transférées au co</i>	0,00	16 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 653,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	3 354 802,00	3 354 802,00
Dépenses de l'exercice	0,00	3 354 802,00	3 354 802,00
011 Charges à caractère général	0,00	925 035,00	925 035,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 298 544,00	1 298 544,00
014 Atténuations de produits	0,00	139 243,00	139 243,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	103 657,00	103 657,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	680 853,00	680 853,00
66 Charges financières	0,00	195 470,00	195 470,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	12 000,00	12 000,00
RECETTES TOTALES (2)	284 800,00	4 829 216,00	5 114 016,00
Recettes de l'exercice	0,00	4 829 216,00	4 829 216,00
013 Atténuations de charges	0,00	50 000,00	50 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	58 653,00	58 653,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	81 150,00	81 150,00
73 Impôts et taxes	0,00	3 707 353,00	3 707 353,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	753 065,00	753 065,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	164 000,00	164 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00	6 000,00	6 000,00
78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00	8 995,00	8 995,00
Restes à réaliser - reports	284 800,00	0,00	284 800,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	284 800,00	0,00	284 800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1

Sous-fonction 02						
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	3 102 676,00	106 526,00	7 500,00	53 600,00	84 500,00	0,00
Dépenses de l'exercice	3 102 676,00	106 526,00	7 500,00	53 600,00	84 500,00	0,00
011 Charges à caractère général	863 935,00	0,00	7 500,00	53 600,00	0,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	1 298 018,00	526,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	139 243,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	103 657,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	490 353,00	106 000,00	0,00	0,00	84 500,00	0,00
66 Charges financières	195 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	4 828 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
Recettes de l'exercice	4 828 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
013 Atténuations de charges	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	58 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	80 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
73 Impôts et taxes	3 707 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	753 065,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	164 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78 Reprises sur amortissements et provis	8 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques**

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	166 879,00	166 879,00
Dépenses de l'exercice	166 879,00	166 879,00
011 Charges à caractère général	5 390,00	5 390,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	161 489,00	161 489,00
RECETTES TOTALES (2)	110,00	110,00
Recettes de l'exercice	110,00	110,00
74 Dotations, subventions et participations	110,00	110,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	166 879,00
Dépenses de l'exercice	166 879,00
011 Charges à caractère général	5 390,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	161 489,00
RECETTES TOTALES (2)	110,00
Recettes de l'exercice	110,00
74 Dotations, subventions et participations	110,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
IV**A1.1****FONCTION 2 Enseignement-formation**

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	380 948,00	618 873,00	999 821,00
Dépenses de l'exercice	380 948,00	618 873,00	999 821,00
011 Charges à caractère général	10 450,00	252 300,00	262 750,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	259 377,00	366 573,00	625 950,00
65 Autres charges de gestion courante	111 121,00	0,00	111 121,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	140 000,00	140 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	140 000,00	140 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	140 000,00	140 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecole primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	264 102,00	5 725,00	111 121,00	618 873,00
Dépenses de l'exercice	264 102,00	5 725,00	111 121,00	618 873,00
011 Charges à caractère général	4 725,00	5 725,00	0,00	252 300,00
012 Charges de personnel et frais assimil	259 377,00	0,00	0,00	366 573,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	111 121,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	0,00	140 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	140 000,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	140 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 3 Culture**

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	29 321,00	29 321,00
Dépenses de l'exercice	29 321,00	29 321,00
011 Charges à caractère général	3 750,00	3 750,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	25 571,00	25 571,00
RECETTES TOTALES (2)	1 600,00	1 600,00
Recettes de l'exercice	1 600,00	1 600,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 600,00	1 600,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	29 321,00
Dépenses de l'exercice	29 321,00
011 Charges à caractère général	3 750,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	25 571,00
RECETTES TOTALES (2)	1 600,00
Recettes de l'exercice	1 600,00
70 Produits des services, du domaine et v	1 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 4 Sport et jeunesse**

CHAPITRES (1)	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	573 424,00	573 424,00
Dépenses de l'exercice	573 424,00	573 424,00
011 Charges à caractère général	560 000,00	560 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	13 424,00	13 424,00
RECETTES TOTALES (2)	26 600,00	26 600,00
Recettes de l'exercice	26 600,00	26 600,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	26 600,00	26 600,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 42
	421 Centres de loisirs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	573 424,00
Dépenses de l'exercice	573 424,00
011 Charges à caractère général	560 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	13 424,00
RECETTES TOTALES (2)	26 600,00
Recettes de l'exercice	26 600,00
70 Produits des services, du domaine et v	26 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 5 Interventions sociales et santé**

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	180 132,00	180 132,00
Dépenses de l'exercice	180 132,00	180 132,00
65 Autres charges de gestion courante	180 132,00	180 132,00
RECETTES TOTALES (2)	9 000,00	9 000,00
Recettes de l'exercice	9 000,00	9 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 000,00	9 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	523 Actions en faveur des personnes en difficulté
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	180 132,00
Dépenses de l'exercice	180 132,00
65 Autres charges de gestion courante	180 132,00
RECETTES TOTALES (2)	9 000,00
Recettes de l'exercice	9 000,00
70 Produits des services, du domaine et v	9 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 6 Famille**

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	247 271,00	247 271,00
Dépenses de l'exercice	247 271,00	247 271,00
011 Charges à caractère général	78 210,00	78 210,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	169 061,00	169 061,00
RECETTES TOTALES (2)	279 250,00	279 250,00
Recettes de l'exercice	279 250,00	279 250,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	19 250,00	19 250,00
74 Dotations, subventions et participations	260 000,00	260 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement**

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	25 000,00	25 000,00
Dépenses de l'exercice	0,00	25 000,00	25 000,00
011 Charges à caractère général	0,00	25 000,00	25 000,00
RECETTES TOTALES (2)	1 500,00	0,00	1 500,00
Recettes de l'exercice	1 500,00	0,00	1 500,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 500,00	0,00	1 500,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82	
	816 Autres réseaux et services divers	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	15 000,00	10 000,00
Dépenses de l'exercice	0,00	15 000,00	10 000,00
011 Charges à caractère général	0,00	15 000,00	10 000,00
RECETTES TOTALES (2)	1 500,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	1 500,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	1 500,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
IV**A1.1****FONCTION 9 Action économique**

CHAPITRES (1)	91 Foires et marchés	Total
DEPENSES TOTALES (2)	6 626,00	6 626,00
Dépenses de l'exercice	6 626,00	6 626,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	6 626,00	6 626,00
RECETTES TOTALES (2)	11 200,00	11 200,00
Recettes de l'exercice	11 200,00	11 200,00
73 Impôts et taxes	11 200,00	11 200,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	1 492 811,70	1 492 811,70
Dépenses de l'exercice	0,00	1 357 267,00	1 357 267,00
Non individualisées en opérations	0,00	775 196,00	775 196,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	16 653,00	16 653,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	758 543,00	758 543,00
N° Opérations	0,00	582 071,00	582 071,00
160 AMENAGEMENT MAIRIE	0,00	25 000,00	25 000,00
320 Centre Socio Culturel	0,00	10 000,00	10 000,00
333 Gymnase	0,00	4 500,00	4 500,00
363 Stade	0,00	2 500,00	2 500,00
160 AMENAGEMENT MAIRIE	0,00	12 000,00	12 000,00
280 Informatique Mairie	0,00	30 000,00	30 000,00
301 Matériels services techniques	0,00	99 970,00	99 970,00
320 Centre Socio Culturel	0,00	5 200,00	5 200,00
321 Mobiliers services municipaux	0,00	10 501,00	10 501,00
367 Equipements festivités	0,00	10 000,00	10 000,00
406 RESERVES FONCIERES	0,00	95 000,00	95 000,00
425 Photocopieurs	0,00	8 000,00	8 000,00
428 SALLE DES FETES	0,00	205 000,00	205 000,00
349 Foyer rural	0,00	44 400,00	44 400,00
428 SALLE DES FETES	0,00	20 000,00	20 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	135 544,70	135 544,70
Non individualisées en opérations	0,00	115 499,33	115 499,33
27 Autres immobilisations financières	0,00	115 499,33	115 499,33
N° Opérations	0,00	20 045,37	20 045,37
287 Gendarmerie	0,00	1 375,40	1 375,40
160 AMENAGEMENT MAIRIE	0,00	8 970,00	8 970,00
290 Eglise	0,00	1 646,11	1 646,11
349 Foyer rural	0,00	5 063,86	5 063,86
410 Cimetière de l'Hers	0,00	2 990,00	2 990,00
RECETTES TOTALES (2)	1 207 311,48	1 659 495,52	2 866 807,00
Recettes de l'exercice	1 166 655,48	131 709,00	1 298 364,48

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2**

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
Non affectées aux opérations	1 166 655,48	113 319,00	1 279 974,48
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	103 657,00	103 657,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 166 655,48	9 662,00	1 176 317,48
Affectées aux opérations	0,00	18 390,00	18 390,00
301 Matériels services techniques	0,00	15 400,00	15 400,00
410 Cimetière de l'Hers	0,00	2 990,00	2 990,00
Restes à réaliser - reports	40 656,00	1 527 786,52	1 568 442,52
Non affectées aux opérations	40 656,00	1 527 786,52	1 568 442,52
001 Solde d'exécution de la section d'investis	40 656,00	0,00	40 656,00
024 Produits de cessions	0,00	1 491 000,00	1 491 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	36 786,52	36 786,52

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	1 479 821,70	10 000,00	2 990,00
Dépenses de l'exercice	1 347 267,00	10 000,00	0,00
Non individualisées en opérations	775 196,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	16 653,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	758 543,00	0,00	0,00
N° Opérations	572 071,00	10 000,00	0,00
160 AMENAGEMENT MAIRIE	25 000,00	0,00	0,00
320 Centre Socio Culturel	10 000,00	0,00	0,00
333 Gymnase	4 500,00	0,00	0,00
363 Stade	2 500,00	0,00	0,00
160 AMENAGEMENT MAIRIE	12 000,00	0,00	0,00
280 Informatique Mairie	30 000,00	0,00	0,00
301 Matériels services techniques	99 970,00	0,00	0,00
320 Centre Socio Culturel	5 200,00	0,00	0,00
321 Mobilier services municipaux	10 501,00	0,00	0,00
367 Equipements festivités	0,00	10 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2**

	Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
406 RESERVES FONCIERES	95 000,00	0,00	0,00
425 Photocopieurs	8 000,00	0,00	0,00
428 SALLE DES FETES	205 000,00	0,00	0,00
349 Foyer rural	44 400,00	0,00	0,00
428 SALLE DES FETES	20 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	132 554,70	0,00	2 990,00
Non individualisées en opérations	115 499,33	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	115 499,33	0,00	0,00
N° Opérations	17 055,37	0,00	2 990,00
287 Gendarmerie	1 375,40	0,00	0,00
160 AMENAGEMENT MAIRIE	8 970,00	0,00	0,00
290 Eglise	1 646,11	0,00	0,00
349 Foyer rural	5 063,86	0,00	0,00
410 Cimetière de l'Hers	0,00	0,00	2 990,00
RECETTES TOTALES (2)	1 656 505,52	0,00	2 990,00
Recettes de l'exercice	128 719,00	0,00	2 990,00
Non affectées aux opérations	113 319,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	103 657,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	9 662,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	15 400,00	0,00	2 990,00
301 Matériels services techniques	15 400,00	0,00	0,00
410 Cimetière de l'Hers	0,00	0,00	2 990,00
Restes à réaliser - reports	1 527 786,52	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	1 527 786,52	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	1 491 000,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	36 786,52	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques**

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 500,00	2 500,00
Dépenses de l'exercice	2 500,00	2 500,00
N° Opérations	2 500,00	2 500,00
424 Matériel Police Municipale	2 500,00	2 500,00
RECETTES TOTALES (2)	8 960,00	8 960,00
Restes à réaliser - reports	8 960,00	8 960,00
Non affectées aux opérations	8 960,00	8 960,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	8 960,00	8 960,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	110 Services communs	112 Police municipale
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	2 500,00
Dépenses de l'exercice	0,00	2 500,00
N° Opérations	0,00	2 500,00
424 Matériel Police Municipale	0,00	2 500,00
RECETTES TOTALES (2)	8 960,00	0,00
Restes à réaliser - reports	8 960,00	0,00
Non affectées aux opérations	8 960,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	8 960,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 2 Enseignement-formation**

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	142 161,51	52 244,00	194 405,51
Dépenses de l'exercice	5 125,08	52 244,00	57 369,08
N° Opérations	5 125,08	52 244,00	57 369,08
170 GROUPE SCOLAIRE	12 250,00	0,00	12 250,00
332 Ecole Maternelle	24 000,00	0,00	24 000,00
350 Matériel restauration maternelle	0,00	1 496,00	1 496,00
356 Matériel restauration élémentai	0,00	50 520,00	50 520,00
376 Seconde Ecole Maternelle	5 400,00	0,00	5 400,00
412 Restauration Ecole du Canal	0,00	228,00	228,00
170 GROUPE SCOLAIRE	5 504,00	0,00	5 504,00
376 Seconde Ecole Maternelle	-42 028,92	0,00	-42 028,92
Restes à réaliser - reports	137 036,43	0,00	137 036,43
N° Opérations	137 036,43	0,00	137 036,43
170 GROUPE SCOLAIRE	12 750,56	0,00	12 750,56
280 Informatique Mairie	300,00	0,00	300,00
332 Ecole Maternelle	7 853,24	0,00	7 853,24
412 Restauration Ecole du Canal	214,08	0,00	214,08
170 GROUPE SCOLAIRE	67 486,73	0,00	67 486,73
376 Seconde Ecole Maternelle	48 431,82	0,00	48 431,82
RECETTES TOTALES (2)	75 241,00	15 300,00	90 541,00
Recettes de l'exercice	0,00	15 300,00	15 300,00
Affectées aux opérations	0,00	15 300,00	15 300,00
356 Matériel restauration élémentai	0,00	15 300,00	15 300,00
Restes à réaliser - reports	75 241,00	0,00	75 241,00
Non affectées aux opérations	75 241,00	0,00	75 241,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	75 241,00	0,00	75 241,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2**

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecole maternelles	212 Ecole primaires	251 Hébergement et restauration
DEPENSES TOTALES (2)	44 170,22	97 991,29	52 244,00
Dépenses de l'exercice	-12 628,92	17 754,00	52 244,00
N° Opérations	-12 628,92	17 754,00	52 244,00
170 GROUPE SCOLAIRE	0,00	12 250,00	0,00
332 Ecole Maternelle	24 000,00	0,00	0,00
350 Matériel restauration maternelle	0,00	0,00	1 496,00
356 Matériel restauration élémentai	0,00	0,00	50 520,00
376 Seconde Ecole Maternelle	5 400,00	0,00	0,00
412 Restauration Ecole du Canal	0,00	0,00	228,00
170 GROUPE SCOLAIRE	0,00	5 504,00	0,00
376 Seconde Ecole Maternelle	-42 028,92	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	56 799,14	80 237,29	0,00
N° Opérations	56 799,14	80 237,29	0,00
170 GROUPE SCOLAIRE	0,00	12 750,56	0,00
280 Informatique Mairie	300,00	0,00	0,00
332 Ecole Maternelle	7 853,24	0,00	0,00
412 Restauration Ecole du Canal	214,08	0,00	0,00
170 GROUPE SCOLAIRE	0,00	67 486,73	0,00
376 Seconde Ecole Maternelle	48 431,82	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	75 241,00	15 300,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	15 300,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	15 300,00
356 Matériel restauration élémentai	0,00	0,00	15 300,00
Restes à réaliser - reports	0,00	75 241,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	75 241,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	75 241,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 3 Culture**

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
DEPENSES TOTALES (2)	16 425,86	16 425,86
Restes à réaliser - reports	16 425,86	16 425,86
N° Opérations	16 425,86	16 425,86
349 Foyer rural	16 425,86	16 425,86

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	16 425,86
Restes à réaliser - reports	16 425,86
N° Opérations	16 425,86
349 Foyer rural	16 425,86

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 4 Sport et jeunesse**

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	653 062,64	653 062,64
Dépenses de l'exercice	38 971,00	38 971,00
N° Opérations	38 971,00	38 971,00
310 Maison des Associations	9 100,00	9 100,00
333 Gymnase	535,00	535,00
363 Stade	4 400,00	4 400,00
411 Gymnase du Collège	10 703,00	10 703,00
391 TERRAIN DE FOOT LIBRE	476,00	476,00
411 Gymnase du Collège	13 757,00	13 757,00
Restes à réaliser - reports	614 091,64	614 091,64
N° Opérations	614 091,64	614 091,64
411 Gymnase du Collège	5 502,20	5 502,20
391 TERRAIN DE FOOT LIBRE	962,23	962,23
411 Gymnase du Collège	607 627,21	607 627,21
RECETTES TOTALES (2)	200 000,00	200 000,00
Restes à réaliser - reports	200 000,00	200 000,00
Non affectées aux opérations	200 000,00	200 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	200 000,00	200 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	638 124,41	5 838,23	9 100,00
Dépenses de l'exercice	24 995,00	4 876,00	9 100,00
N° Opérations	24 995,00	4 876,00	9 100,00
310 Maison des Associations	0,00	0,00	9 100,00
333 Gymnase	535,00	0,00	0,00
363 Stade	0,00	4 400,00	0,00
411 Gymnase du Collège	10 703,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2**

	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements
391 TERRAIN DE FOOT LIBRE	0,00	476,00	0,00
411 Gymnase du Collège	13 757,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	613 129,41	962,23	0,00
N° Opérations	613 129,41	962,23	0,00
411 Gymnase du Collège	5 502,20	0,00	0,00
391 TERRAIN DE FOOT LIBRE	0,00	962,23	0,00
411 Gymnase du Collège	607 627,21	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	200 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	200 000,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	200 000,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	200 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 5 Interventions sociales et santé**

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	248 163,03	248 163,03
Dépenses de l'exercice	233 000,00	233 000,00
N° Opérations	233 000,00	233 000,00
426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE	233 000,00	233 000,00
Restes à réaliser - reports	15 163,03	15 163,03
N° Opérations	15 163,03	15 163,03
426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE	15 163,03	15 163,03
RECETTES TOTALES (2)	166 555,00	166 555,00
Recettes de l'exercice	166 555,00	166 555,00
Affectées aux opérations	166 555,00	166 555,00
426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE	166 555,00	166 555,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	524 Autres services
DEPENSES TOTALES (2)	248 163,03
Dépenses de l'exercice	233 000,00
N° Opérations	233 000,00
426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE	233 000,00
Restes à réaliser - reports	15 163,03
N° Opérations	15 163,03
426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE	15 163,03
RECETTES TOTALES (2)	166 555,00
Recettes de l'exercice	166 555,00
Affectées aux opérations	166 555,00
426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE	166 555,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 6 Famille**

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 399,00	1 399,00
Dépenses de l'exercice	1 399,00	1 399,00
N° Opérations	1 399,00	1 399,00
308 Maison de la petite enfance	1 399,00	1 399,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement**

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	535 752,51	188 342,75	724 095,26
Dépenses de l'exercice	535 039,00	115 223,00	650 262,00
N° Opérations	535 039,00	115 223,00	650 262,00
423 Esplanade Foyer Rural	0,00	1 153,00	1 153,00
427 AIRES DE JEUX QUARTIERS	0,00	13 400,00	13 400,00
429 SIGNALTIQUE COMMUNE	50 000,00	0,00	50 000,00
375 Urbanisation Centre Ville	485 039,00	0,00	485 039,00
411 Gymnase du Collège	0,00	670,00	670,00
423 Esplanade Foyer Rural	0,00	100 000,00	100 000,00
Restes à réaliser - reports	713,51	73 119,75	73 833,26
N° Opérations	713,51	73 119,75	73 833,26
375 Urbanisation Centre Ville	713,51	0,00	713,51
411 Gymnase du Collège	0,00	68 987,07	68 987,07
423 Esplanade Foyer Rural	0,00	4 132,68	4 132,68

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	816 Autres réseaux et services divers	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains
DEPENSES TOTALES (2)	50 000,00	485 752,51	69 657,07	118 685,68
Dépenses de l'exercice	50 000,00	485 039,00	670,00	114 553,00
N° Opérations	50 000,00	485 039,00	670,00	114 553,00
423 Esplanade Foyer Rural	0,00	0,00	0,00	1 153,00
427 AIRES DE JEUX QUARTIERS	0,00	0,00	0,00	13 400,00
429 SIGNALTIQUE COMMUNE	50 000,00	0,00	0,00	0,00
375 Urbanisation Centre Ville	0,00	485 039,00	0,00	0,00
411 Gymnase du Collège	0,00	0,00	670,00	0,00
423 Esplanade Foyer Rural	0,00	0,00	0,00	100 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	713,51	68 987,07	4 132,68
N° Opérations	0,00	713,51	68 987,07	4 132,68

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2**

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	816 Autres réseaux et services divers	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains
375 Urbanisation Centre Ville	0,00	713,51	0,00	0,00
411 Gymnase du Collège	0,00	0,00	68 987,07	0,00
423 Esplanade Foyer Rural	0,00	0,00	0,00	4 132,68

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE****CREDITS DE TRESORERIE (1)****A2.1**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 658 967,80								
1641 Emprunts en euros (total)					7 658 967,80								
412924000	CREDIT AGRICOLE	28/01/1999		15/01/2000	276 085,17	R		3.75	3.06854	A	X		N A-1
423652000	CREDIT AGRICOLE	31/03/1999		15/03/2000	304 898,03	R		3.55	3.09219	A	X		N A-1
50142093/01A001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/04/2001		01/05/2002	454 298,07	R		0.0	0.0	A	P		N A-1
218436/0224529	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/02/2004		01/04/2005	1 620 686,53	F		4.89	4.66766	A	X		N A-1
MON220390	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/02/2004		01/02/2004	677 000,00	F		4.31	4.31	A	X		N A-1
T05U5L018PR	CREDIT AGRICOLE	09/01/2007		15/04/2007	184 000,00	F		3.8	3.8	A	X		N A-1
T05U6C016PR	CREDIT AGRICOLE	09/01/2007		15/04/2007	50 000,00	F		3.75	3.75	A	X		N A-1
T08BR3012PR	CREDIT AGRICOLE	12/11/2007		05/03/2008	230 000,00	R		4.659	3.05253	T	X		N A-1
T1E82B016PR	CREDIT AGRICOLE	29/12/2009		05/02/2010	225 000,00	F		3.97	3.97	T	X		N A-1
T1E817013PR	CREDIT AGRICOLE	01/04/2010		05/07/2010	230 000,00	F		3.97	3.97	T	X		N A-1
T1E81H012PR	CREDIT AGRICOLE	02/02/2010		05/04/2010	725 000,00	F		4.05	4.05	T	X		N A-1
10278 02222 000	CREDIT MUTUEL	14/06/2013		30/06/2013	800 000,00	F		1.52	1.53771	T	F	O	A-1
10278 02222 000	CREDIT MUTUEL	16/10/2013		31/03/2014	600 000,00	F		3.75	3.80685	T	X	N	A-1
10278 02222 000	CREDIT MUTUEL	14/06/2013		31/10/2013	582 000,00	F		3.33	3.37751	T	X	O	A-1
8469976	CAISSE D EPARGNE TOULOUSE	10/10/2013		10/01/2014	700 000,00	F		4.3	4.33197	A	C	O	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					571 176,00								
16873 Départements (total)					479 176,00								
	CONSEIL GENERAL	04/10/2006		23/11/2007	85 524,00	F		0.0	0.0	A	X		N A-1
	CONSEIL GENERAL	31/08/2005		15/05/2007	341 367,00	F		0.0	0.0	A	X		N A-1
	CONSEIL GENERAL	27/03/2007		06/10/2009	52 285,00	F		0.0	0.0	A	X		N A-1
16878 Autres organismes et particuliers (total)					92 000,00								
	CAF	13/01/2011		06/03/2013	92 000,00	F		0.0	0.0	A	X		N A-1
Total général					8 230 143,80								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 599 408,53					360 956,68	178 861,35	0,00	62 766,66	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 599 408,53					360 956,68	178 861,35	0,00	62 766,66	
412924000	N	0,00		82 909,54	8,00	R		3.06854	19 542,58	325,09	0,00	2 283,85	
423652000	N	0,00		96 935,22	8,17	R		3.09219	21 151,92	398,20	0,00	2 137,29	
50142093/01A001	N	0,00		116 684,12	2,08	R		0,0	37 031,41	5 775,86	0,00	3 614,24	
218436/0224529	N	0,00		861 436,96	6,25	F		4.66766	106 156,18	42 124,27	0,00	0,00	
MON220390	N	0,00		386 795,07	9,08	F		4,31	31 756,24	16 670,87	0,00	14 026,99	
T05U5L018PR	N	0,00		130 783,95	12,25	F		3,8	7 965,38	4 969,79	0,00	0,00	
T05U6C016PR	N	0,00		29 245,29	7,25	F		3,75	3 202,31	1 096,70	0,00	0,00	
T08BR3012PR	N	0,00		168 501,63	13,92	R		3.05253	10 274,88	4 029,08	0,00	532,40	
T1E82B016PR	N	0,00		192 998,20	15,83	F		3,97	8 822,31	7 531,77	0,00	1 137,39	
T1E817013PR	N	0,00		201 664,37	16,25	F		3,97	8 841,98	7 875,54	0,00	1 828,71	
T1E81H012PR	N	0,00		656 971,95	21,00	F		4,05	19 945,10	26 307,02	0,00	6 163,24	
10278 02222 000	N	0,00		800 000,00	1,42	F		1.53771	0,00	12 160,00	0,00	33,78	
10278 02222 000	N	0,00		600 000,00	19,92	F		3.80685	20 564,22	23 322,65	0,00	60,36	
10278 02222 000	N	0,00		574 482,23	14,50	F		3.37751	30 702,17	18 749,51	0,00	3 068,28	
8469976	N	0,00		700 000,00	19,00	F		4.33197	35 000,00	7 525,00	0,00	27 880,13	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		310 346,65					46 151,00	0,00	0,00	0,00	
16873 Départements (total)		0,00		227 546,65					36 951,00	0,00	0,00	0,00	
	N	0,00		10 693,65	0,83	F		0,0	10 694,00	0,00	0,00	0,00	
	N	0,00		182 068,00	7,33	F		0,0	22 757,00	0,00	0,00	0,00	
	N	0,00		34 785,00	9,75	F		0,0	3 500,00	0,00	0,00	0,00	
16878 Autres organismes et particuliers (total)		0,00		82 800,00					9 200,00	0,00	0,00	0,00	
	N	0,00		82 800,00	8,17	F		0,0	9 200,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		5 909 755,18					407 107,68	178 861,35	0,00	62 766,66	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES											IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE											A2.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)												

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 909 755,18					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2014 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option		
Total															

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES											IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)											A2.6	

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Cout de sortie (10)		Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)															
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)															

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES												IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2014												A2.7	

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.8
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .
(3) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A2.9**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00€			12/07/2012
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Aménagements de terrains	15	12/07/2012
Linéaire	Autre matériel et outillage de voirie	6	12/07/2012
Linéaire	Autre matériel et outillage-Incendie	8	12/07/2012
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	12/07/2012
Linéaire	Autres immobilisations incorporelles	2	12/07/2012
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage techniques	6	12/07/2012
Linéaire	Autres réseaux	20	12/07/2012
Linéaire	Concessions, licences, logiciels	2	12/07/2012
Linéaire	Etudes, révision et modification des documents d'urbanisme	2	12/07/2012
Linéaire	Installations de voirie	20	12/07/2012
Linéaire	Matériel de bureau et informatique	2	12/07/2012
Linéaire	Matériel de transport	4	12/07/2012
Linéaire	Matériel roulant - Incendie	8	12/07/2012
Linéaire	Mobilier	10	12/07/2012
Linéaire	Plantations d'arbres	15	12/07/2012
Linéaire	Réseaux de voirie	20	12/07/2012
Linéaire	Réseaux d'eau	20	12/07/2012
Linéaire	Réseaux d'électrification	20	12/07/2012
Linéaire	Subventions d'équipement versées	5	12/07/2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		775 196,00	I 775 196,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		758 543,00	758 543,00
1641	Emprunts en euros	712 343,00	712 343,00
1687	Autres dettes	46 200,00	46 200,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		16 653,00	16 653,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	16 653,00	16 653,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	775 196,00	992 094,92	D001 0,00	775 196,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****A6.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	766 775,48	III 766 775,48
	Ressources propres externes de l'année (a)	663 118,48	663 118,48
10222	Dotations, fonds divers et réserves	653 456,48	653 456,48
10223	Dotations, fonds divers et réserves	9 662,00	9 662,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(6)	103 657,00	103 657,00
28041511	<i>Amortissement des immobilisations</i>	5 458,00	5 458,00
28041581	<i>Amortissement des immobilisations</i>	1 343,00	1 343,00
28121	<i>Amortissement des immobilisations</i>	359,00	359,00
28151	<i>Amortissement des immobilisations</i>	306,00	306,00
28158	<i>Amortissement des immobilisations</i>	15 214,00	15 214,00
28182	<i>Amortissement des immobilisations</i>	11 574,00	11 574,00
28183	<i>Amortissement des immobilisations</i>	9 453,00	9 453,00
28184	<i>Amortissement des immobilisations</i>	12 535,00	12 535,00
28188	<i>Amortissement des immobilisations</i>	45 317,00	45 317,00
4818	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>	2 098,00	2 098,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	766 775,48	1 811 987,52	40 656,00	513 199,00	1 320 630,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 758 543,00
Ressources propres disponibles	IV 1 320 630,48
Solde	V = IV - II (4) + 562 087,48

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES													IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT													B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	1998	P	30 logements Chemin de la Plaine-PROMOLO GIS/30%	Etablissement CDC	1 604 068,56	1 130 570,76	19	A	R		4,3	R		4,3			49 289,74	45 092,67
PROMOLOGIS	2000	X	6 LOGEMENTS PLALM-PROMOLO GIS/30%	Etablissement CDC	373 897,22	254 421,14	18	A	F		3,8	F		3,5			8 904,74	8 708,46
PROMOLOGIS	2000	X	25 logements PLA-PROMOLOGI S/30%	Etablissement CDC	1 577 622,77	1 092 150,78	18	A	F		4,3	F		4,3			46 962,48	41 398,43
OPD HLM	2004	X	39 logmts rue de grenade EG08-30% OPDHLM Haute garonne	Etablissement CDC	2 383 522,00	2 228 480,17	26	A	F		3,25	F		3,75			83 568,01	29 250,06
COLOMIERS HABITAT	2004	X	2 Logements 4 imp Vidailhac-PLUS Colomiers Habitat 30 % =	Etablissement CDC	113 665,00	103 296,62	40	A	F		2,95	F		2,95			3 047,25	1 328,55
COLOMIERS HABITAT	2005	X	2 logements Colomiers Habitat-1 rue de la République 30%	Etablissement CDC	236 000,00	219 252,47	41	A	F		3,4	F		3,4			7 454,58	2 426,22
PROMOLOGIS	2005	X	6 logmts rue de montsegur EG07-30% promogid	Etablissement CDC	103 912,00	102 636,43	41	A	F		3,4	F		3,4			3 489,64	284,57
COLOMIERS HABITAT	2005	X	2 Logements 4 imp Vidailhac PLUS Colomiers habitat 30 % =	Etablissement CDC	45 050,00	37 422,39	24	A	F		2,95	F		2,95			1 103,96	977,36

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPD HLM	2006	P	39 logements rue de grenade-30% opdhlm haute garonne	Etablissement CDC	761 306,00	759 073,76	42	A	F		3,75	F		3,75			28 860,62	0,00
PROMOLOGIS	2007	P	4 logements 2 place de la republ-30% promologis	Etablissement CDC	188 588,00	184 961,51	33	A	F		4,5	F		4,5			8 323,27	835,03
PROMOLOGIS	2007	X	4logements place de la républiqu-30% promologis	Etablissement CDC	161 393,00	160 858,55	43	A	F		4,5	F		4,4054			7 086,52	0,00
PROMOLOGIS	2009	X	6 logts 42 route de toulouse 30% -promologis EG 13	Etablissement CDC	283 061,00	252 309,80	34	A	F		1,55	F		1,55			3 910,80	7 330,85
PROMOLOGIS	2009	X	6 logts 42 route de toulouse 30% -PROMOLOGIS EG12	Etablissement CDC	241 197,00	220 486,88	44	A	F		1,55	F		1,55			3 417,55	5 134,91
TOTAL GENERAL					8 073 282,55	6 745 921,26											255 419,16	142 767,11

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 5 239 823,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES**IV**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**
B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	01	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	ACCA CHASSE		500,00
6574	02	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	AMICALE ANCIENS ELEVES ECOLE JULIEN VIDAL		155,00
6574	03	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Associations	500,00
6574	11	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SAINT JORY		450,00
6574	09	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	CERCLE LAIQUE		1 250,00
6574	10	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	CLUB DES AINES	Associations	1 200,00
6574	12	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	COMITE DE JUMELAGE		550,00
6574	13	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	COMITE ENTENTE ANCIENS COMBATTANT ANCIENS COMBATTANTS		400,00
6574	14	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	COOP STE GENEVIEVE CANTINE		2 200,00
6574	15	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	CROIX ROUGE		150,00
6574	16	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	CYCLO TOURISME		200,00
6574	17	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	DIVERS DEPENSES		6 520,00
6574	04	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	DONNEURS DE SANG ST JORY		400,00
6574	18	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	DYSPRAXIQUE MAIS FANTASTIQUE		250,00
6574	43	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	E S E SECTION TENNIS	Associations	1 750,00
6574	38	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	EQUIPE DE ST JORY SECOURS CATHOL		300,00
6574	22	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	ESE SECTION FOOT		5 550,00
6574	19	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	ESPACE MUSICAL ST JORY	Associations	2 500,00
6574	45	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	ETOILES FILANTES TWIRLING BATON		750,00
6574	20	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	FCPE COLLEGE SAINT JORY		300,00
6574	21	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	FNACA		400,00
6574	25	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	FNATH GRP ACCIDENTES DU TRAVAIL		155,00
6574	23	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	FOYER RURAL		5 000,00
6574	06	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	FRANCAISE DES SCLEROSES EN PLAQUES	Associations	250,00
6574	24	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	GROUPEMENT PARENTS		155,00
6574	26	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	GYM HARMONIE	Associations	1 000,00
6574	27	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Associations	1 000,00
6574	29	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	KARATE CLUB SAINT JORY	Associations	500,00
6574	08	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	LES BARRICOTS		250,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES**IV**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**
B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	05	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	MARCHE DE PLEIN VENT	Associations	1 000,00
6574	30	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	MARIE LOUISE	Associations	250,00
6574	31	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE		100,00
6574	33	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	PREVENTION ROUTIERE	Associations	155,00
6574	34	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	RANDO NATURE	Associations	155,00
6574	35	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	RUGBY CLUB ST JORY XV	Associations	6 100,00
6574	36	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	RUGBY FAUTEUIL TO XIII SAINT JORY		500,00
6574	37	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	SAINT JORY ANIMATION	Associations	11 000,00
6574	32	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	SAINT JORY PETANQUE	Associations	800,00
6574	41	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	SPORTS ET DETENTES Vétéran Foot	Associations	250,00
6574	07	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	ST JORY BASKET		5 550,00
6574	28	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	ST JORY OLYMPIQUE HANDBALL	Associations	1 100,00
6574	39	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	ST JORY SPORT BOULES	Associations	1 000,00
6574	40	SUBVENTION ECOLES 2014	ST JORY SPORT BOULES	Associations	1 000,00
6574	42	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	TAKA DANSEUR	Associations	155,00
6574	44	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	TENNIS DE TABLE DE ST JORY	Associations	700,00
6574	46	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014	VIE LIBRE		100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014****C1**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11	0	11	9,7	0	9,7
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Attaché Principal	A	1	0	1	0	0	0
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	4	0	4	3,7	0	3,7
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	4	0	4	4	0	4
FILIERE TECHNIQUE (c)		29	3,79	32,79	32,31	3	35,31
Technicien Principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	0	0	0	0	2	2
Adjoint technique de 1ère classe	C	5	0,96	5,96	5,96	0	5,96
Adjoint technique de 2ème classe	C	13	2,83	15,83	15,35	0	15,35
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	7	0	7	7	0	7
Agent de Maîtrise	C	3	0	3	3	0	3
CAE Emploi d'avenir	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE SOCIALE (d)		7	0	7	6,8	0	6,8
Educateur de jeunes enfants	B	1	0	1	0,8	0	0,8
Agt Spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe	C	4	0	4	4	0	4
Agt Spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0	0,89	0,89	0,89	0	0,89
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	0	0,89	0,89	0,89	0	0,89
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0,5	0,5	0,5	0	0,5
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	0	0,5	0,5	0,5	0	0,5

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		1	2,09	3,09	2,2	1	3,2
Adjoint d'animation 2ème classe	C	1	2,09	3,09	2,2	1	3,2
FILIERE POLICE (j)		4	0	4	4	0	4
Chef de service de police municipale de classe normale	B	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Brigadier	C	1	0	1	1	0	1
Brigadier chef principal	C	2	0	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		52	7,27	59,27	56,4	4	60,4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014****C1**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation 2ème classe	C	ANIM	297	0,00	art 3-a°	CDI
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	297	0,00	art 3.-1	CDI
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	297	0,00	art 3-4	CDI
CAE Emploi d'avenir	C	TECH		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1ère alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES**IV****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1**

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2013 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2013 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2013 (%)
Taxe d'habitation	6 340 000,00	6,770	10,160	0,000	644 144,00	6,770
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 832 000,00	3,647	19,050	0,000	920 496,00	3,646
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	87 200,00	-0,114	110,760	0,000	96 583,00	-0,114
TOTAL	11 259 200,00	5,351			1 661 223,00	4,604

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le MAIRE,
A Saint-Jory, le 05/05/2014
Le MAIRE,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Saint-Jory, le 05/05/2014

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre :
Abstention :

Date de convocation : 29/04/2014

Les membres du Conseil Municipal,

FOURCASSIER Thierry	
CAPDEVILLE Bernadette	
MINUZZO Francis	
VALENTE Vincent	
AGASSE Martine	
DEL SAL Monique	
SOULET Serge	
GURY Franck	
MEULET Sophie	
YONG Alain	
MECEGUER Philippe	
ASTEGNO Victoria	
DECHAUME Denis	

IV - ANNEXES**IV****ARRETE ET SIGNATURES****D2**

GOBERT Henriette	
MOLINA Jean-Louis	
BUSCATO Marjorie	
SLAMNIA Hafid	
ETIENNE Isabelle	
FEZZANI Soufia	
BABIN Gisèle	
CHEVREL William	
MIGUEL Henri	
MARTIN Ana Maria	
ROS Geneviève	
DONADIEU Richard	
COURTIOL Pascal	
POTERALA Odile	
FORT Philippe	
CAUREL Sophie	

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Saint-Jory, le

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SOMMAIRE

I.Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III.Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.50 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.58 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.68 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.81 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.82 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.85 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.86 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.87 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.89 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.90 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.91 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.92 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.93 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
p.94 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.95 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
p.96 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.98 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.99 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
p.101 C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.104 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.105 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)